

## INFORMATIONS PRATIQUES

**DATE** Cette formation vous est proposée le jeudi 27 avril 2006 de 14h à 21h à Bruxelles.

**LIEU** Bâtiment Generali  
Rue Ravenstein 36  
1000 Bruxelles

**LANGUE** Français

**PRIX DE PARTICIPATION** € 450 (HTVA)

Ce prix comprend la documentation, la pause café et le dîner.

**CONTACTS**

**Pour le BGI**  
Marie-Elisabeth Bellefroid  
Tél.: 02/513.45.95  
marie.bellefroid@b-g-i.be

**Pour l'IEF**  
Laurent Weerts  
lweerts@deloitte.com

Votre société après le

CODE BUYSSE

27 AVRIL 2006 - BRUXELLES

## CONTENU

**“La gouvernance d’entreprise est une clef du succès, pour les entreprises non cotées aussi”** (Baron Paul Buisse)

Le 21 septembre 2005 a vu la parution de la version définitive des recommandations de la Commission Buisse en matière de corporate governance pour entreprises non cotées.

L’importance d’une gouvernance de qualité en matière de maintien de la continuité et d’incitation à la croissance d’une entreprise est clairement soulignée dans ces recommandations.

Le Code Buisse offre aux entreprises non cotées qui l’interprètent, un guide concret et pratique. Une certaine flexibilité peut accompagner son application, tenant compte de la nature, du cadre et de la phase de croissance de l’entreprise.

Le Belgian Governance Institute a été largement impliqué dans l’élaboration du Code Buisse en tant que centre d’expertise en matière de gouvernance d’entreprise. L’Institut pour l’Entreprise Familiale est de par sa nature impliqué dans la gouvernance familiale des entreprises familiales. Au départ de notre expérience et dans le cadre de notre mission de sensibilisation et de stimulation, nous vous proposons un séminaire intensif d’un après-midi sur le thème des recommandations du Code Buisse.

## VOS ATTENTES

Ce séminaire de formation vise à vous familiariser avec les recommandations du Code Buisse et les principes sous-jacents de gouvernance de qualité dans les entreprises non cotées. L’accent est mis sur les éléments essentiels du Code. Le cadre ainsi posé vous permettra de répercuter ces recommandations dans votre entreprise et de faciliter leur implémentation. Le contact avec d’autres participants permet en outre l’échange de points de vue sur ce thème.

## GROUPE CIBLE

Cette formation s’adresse aux administrateurs, membres du management et actionnaires d’entreprises (familiales) non cotées. Elle est également accessible aux personnes impliquées dans la gouvernance de qualité d’entreprises non cotées (par ex. commissaires, financiers, conseillers, ...).

## ORATEURS

**M. Xavier Desclée**, administrateur de sociétés.

**M. Laurent Weerts**, administrateur de l’IEF et associé de Deloitte Reviseurs d’Entreprises.

## PROGRAMME (14h – 21h)

13u45:	Accueil
14u00:	Introduction
14h30 :	<b>« Faire les bonnes choses » : Vers une explicitation des rôles du conseil d’administration, du management et des actionnaires</b> Au cours de cette partie les recommandations suivantes seront, entre autres, traitées : <ul style="list-style-type: none"><li>■ L’interaction entre actionnaires, conseil d’administration et management</li><li>■ L’ensemble des tâches du conseil d’administration</li><li>■ Le rôle du management</li><li>■ Le rôle des actionnaires</li></ul>
16h00 :	Pause café
16h30 :	<b>« Faire les bonnes choses » : comment donner contenu à une gouvernance de qualité dans votre société ?</b> Au cours de cette partie les recommandations suivantes seront, entre autres, traitées : <ul style="list-style-type: none"><li>■ Une composition équilibrée du conseil d’administration</li><li>■ L’utilité et le rôle des administrateurs indépendants</li><li>■ La nomination et la rémunération d’administrateurs</li><li>■ Le rôle du président</li></ul>
18h00 :	Dîner
19h00 :	<b>« La gouvernance au sein d’une entreprise familiale »</b> Au cours de cette partie les recommandations suivantes seront, entre autres, traitées : <ul style="list-style-type: none"><li>■ Le rôle de la famille</li><li>■ Le forum familial</li><li>■ La charte familiale</li><li>■ La succession</li></ul>
21h00 :	Fin